

## Les vestiges du bâtiment

Quelques vestiges de l'église et de l'aile orientale des bâtiments réguliers subsistent encore en élévation, partiellement étudiés en 1987

Dans la cour une série d'arcades témoigne d'une reconstruction de l'aile nord du cloître probablement au début du XVIIe siècle

On observe des ouvertures qui appartiennent très certainement à l'ancienne salle capitulaire ouvrant sur une galerie du cloître.

Entre deux baies à chapiteau sculpté s'ouvrait une porte sommée d'un arc en tiers-point, dont l'encadrement mouluré s'infléchit au sommet en arc brisé, fréquente dans l'architecture monastique médiévale, élégante et sobre.



Dans le prolongement de la chapelle du chevet on observe deux baies géminées dont une avec une paire de colonnettes dominées par des chapiteaux aux armoiries des Sautereau, seigneurs de Moirans, ouvrant sur la salle capitulaire

Au XIVe ou XVème siècle, un étage a été rajouté ou reconstruit pour servir probablement de dortoir.

Trois fenêtres l'éclairaient sur la cour.



RDC façade EST [avant destruction]

Le mur dans son ensemble, de même que les ouvertures primitives sont comme l'église réalisés en appareil régulier de briques. Seuls les chapiteaux, colonnes, tailloirs et appuis des baies géminées sont taillés dans la pierre de molasse. L'église en brique est détruite en 1957 pour agrandir l'école.

Aucun niveau de sol ne semble avoir été conservé. La présence de plusieurs murs et quelques inhumations en pleine terre permettent désormais de bien localiser l'ancienne cour du cloître et d'appréhender dans ses dimensions et proportions exactes l'ancien couvent

Dans l'inventaire des biens de la Motte sont mentionnées les grilles en fer forgé servant à fermer les chapelles latérales, probablement les bras de la grande église au sud de laquelle s'organisaient les bâtiments conventuels (couvent). Le mur méridional du bras sud du transept qui reliait l'église au bâtiment monastique.

### **En 1986 des travaux sont effectués sur le site de la maison de retraite**

La démolition brutale de l'aile orientale des bâtiments réguliers (bras sud du transept de l'église, salle capitulaire et dortoir) est stoppée par un classement d'office en juillet 1987.

Les vestiges du croisillon sud de l'église des cordeliers, l'aile du cloître XVIIème siècle, les vestiges des bâtiments conventuels dans le prolongement du croisillon sud (maison de retraite) sont inscrits en 1989 à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.